

Sixième vigie citoyenne au CEA-Valduc à l'occasion du 35^{ème} anniversaire du sabotage du *Rainbow Warrior*

Cinq vigies citoyennes d'interpellation avaient eu lieu depuis janvier 2020 près du site du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives (CEA) de Valduc qui assure la maintenance des 300 armes atomique françaises. Un groupe de militants a tenu sa sixième action ces derniers jours en deux endroits.

Intrusion non-violente dans le site du CEA de Valduc et vigie citoyenne à Mology

Le jeudi 9 juillet, trois militants du 'Collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires' se sont introduits dans le 'Chantier Nord' du site (non gardé et non entouré de barbelés) et ont photographié une banderole devant le bâtiment d'accueil appelé "le château", au milieu d'un parc. Retenus par un membre du service de sécurité et par une salariée du CEA, ils ont été auditionnés le lendemain à la gendarmerie d'Is-sur-Tille dans le cadre d'une enquête de flagrance pour "*intrusion en réunion dans l'enceinte d'une installation civile abritant des matières nucléaires, en l'espèce être entrés dans l'enceinte du CEA Valduc malgré la présence de panneaux indiquant qu'il s'agissait d'une propriété privée*". Pour cette action non-violente, les trois "lanceurs d'alerte" au sujet du péril nucléaire sont convoqués le 12 février 2021 devant le Tribunal judiciaire de Dijon et encourent théoriquement jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende...

Le vendredi 10 juillet, six militants ont déployé des banderoles, sous la surveillance et la protection bienveillantes de huit gendarmes, en attendant le passage des voitures et des bus ramenant le personnel du CEA-Valduc à la fin de la journée de travail.

35 ans après le sabotage du Rainbow Warrior

Cette vigie a eu lieu exactement 35 ans après l'attentat commis le 12 juillet 1985 par les services secrets français, dans le port d'Auckland, contre le *Rainbow Warrior*, navire amiral de Greenpeace qui s'apprêtait à protester contre les essais nucléaires français dans le Pacifique. Cet acte de terrorisme d'État, qui violait la souveraineté de l'État néo-zélandais, a provoqué le décès de Fernando Pereira, photographe, membre de l'équipage de Greenpeace, et a eu de lourdes conséquences politiques et diplomatiques. Et aussi financières : 2,7 millions de francs pour l'opération de la DGSE nommée 'Satanic', 15 millions de dollars à la Nouvelle Zélande, 8,16 millions de dollars à Greenpeace. Le colonel J.-C. L., chef du 'Service Action' de la DGSE chargé de cette opération, a été élevé à la dignité de Grand officier de la Légion d'Honneur en 1995ⁱ.

Reconversion du personnel CEA affecté à l'arme nucléaire

L'arme nucléaire est inefficace (non crédible, car inutilisable), dangereuse, immorale, anti-démocratique et ruineuse. Les associations du 'Collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires' appellent à la signature par la France du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) voté à l'ONU en 2017 par 122 États de la planète, et ratifié à ce jour par 39 États, 50 ratifications étant nécessaires pour sa mise en vigueur, probablement en 2021.

Ils demandent en vain depuis 2018 rendez-vous avec la Direction du site du CEA pour évoquer avec elle les dangers causés par le tritium pour le personnel et pour l'environnement, et le reclassement du

personnel dans des activités pacifiques, particulièrement les énergies alternatives, quand la France, tôt au tard, sera amenée elle aussi à signer le TIAN. Plus cette reconversion sera anticipée, moins elle sera difficile.

La prochaine action du collectif est prévue du 6 août (anniversaire d'Hiroshima) au 9 août 2020 (anniversaire de Nagasaki) à Valduc et à Dijon. 21 panneaux sur le thème "Agir pour le désarmement" seront exposés sur les grilles du parc Darcy à Dijon.

Le collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires
abolitiondesarmesnucleaires@orange.fr



Devant le château du "Chantier Nord" du CEA -Valduc le jeudi 9 juillet



Dans le village de Moly, avec l'autorisation du Maire, le vendredi 10 juillet

ⁱ Devenu général de division, il s'est mis en congé de l'armée active et il est entré au groupe 'Défense Conseil international' (DCI) qui fournit un soutien aux clients étrangers de l'armement français.